

CRITÉRIUM FLOTTES COLLECTIVES CDV 44

1. RÈGLEMENT POUR LES CLUBS DU 44

Les clubs du département Loire -Atlantique organisent les critères de **Décembre à Novembre**.

- Un critérium Flottes Collectives **Catamaran** CDV 44
- Un critérium Flottes Collectives **Planche à voile** CDV 44
- Un critérium Flottes Collectives **Optimist « Ecole »** CDV 44
- Un critérium Flottes Collectives **Hansa** CDV 44

Les inscriptions des régates au calendrier fédéral doivent se faire avec les paramètres suivants (menu déroulant) :

Pratique	Série/ Classe
Multicoques de sport	FC Multicoque
Windsurf	FC Windsurf
Dériveurs	Optimist Ecole **
Quillards VL	INQ (Inter séries Quillards Temps compensé)

** Les coques Optimist Ecole de sport Polyester sont autorisées, à condition que le coureur soit de Niveau 2 FFV , et n'a jamais participé à une régates de niveau Ligue.

En première partie de saison (Janvier à Juin) :

- Un **entraînement** à la régates, suivi d'une ou plusieurs courses.
- Les parcours proposés sont pédagogiques et simples, sans remontées au vent avec route indirecte, avec lignes de départ et règles de course simplifiées et expliquées.
- Un moment de convivialité (repas en commun ou découverte d'une activité annexe (VRC).
- Grade 5 C ou 5 B
- 1 date minimum par série.

En deuxième partie de saison (Juillet à Novembre) :

- Les parcours peuvent être complexifiés, ainsi que les départs peuvent se faire dans l'axe du vent. Les remontées au vent en route indirecte sont possibles.
- Un repas en commun est proposé.
- Grade 5 B
- 2 régates minimum par série.

Type de bateau : Flottes collectives mis à disposition par le club organisateur.

Classement National sur le site fédéral après chaque remontée de résultats : CLASSEMENT NATIONAL DES CLASSES ET DES PRATIQUES.

Flottes collectives Catamaran, Windsurf, Optimist « Ecole » et Hansa.

Classement par série, commun M et F et par catégories d'âges.

Classement féminin par catégorie d'âge.

Classement Handivoile pour le Hansa.

1 course retirée si au moins 3 courses validées.

Le club peut informer dans l'avis de course un nombre maximum de coureurs par série afin de faciliter le timing des courses par poule.

Toutes les démarches relatives à l'organisation d'une régates fédérale sont à la charge du club organisateur, tous les documents sont disponibles sur le site du CDV44 :

- Déclaration sur le calendrier fédéral.
- Déclaration de manifestation nautique auprès des affaires maritimes.
- Saisie et remontée des résultats via FREG.
- Envoi de l'Avis de course au CDV minimum 15 jours avant.
- Affichage des IC le jour de la régates.
- Organisation et sécurité à terre et sur l'eau.
- Remise des prix.

Le club doit faire remonter les résultats à la FFVoile .

2. RÈGLEMENT POUR LES COUREURS

Les coureurs devront faire **leur pré-inscription 3 jours** avant la date de la régata par internet auprès du club organisateur.

Le prix de l'inscription est de 10 € en mer ou de 8 € sur un plan d'eau intérieur.

Attention le club peut informer dans l'avis de course un nombre maximum de coureurs par séries afin de faciliter le timing des courses par poules.

IMPORTANT :

Pour être inscrit sur le lieu de l'épreuve, chaque coureur doit présenter :

- 1) Sa licence valide avec la mention **Compétition** ou la licence **Pratiquant accompagnée d'un certificat médical** indiquant l'autorisation de la pratique de la voile en compétition.
- 2) L'autorisation parentale pour les mineurs pour l'ensemble du Championnat.

REGATES OPEN CDV 44

1. RÈGLEMENT POUR LES CLUBS DU 44

Les clubs du département Loire -Atlantique organisent des régates départementales **Open** de décembre à novembre.

- Open Optimist
- Open Laser 4.7
- Open Laser Radial
- Open Inter séries Dériveurs
- Open Catamarans
- Open Voile Radiocommandée
- Open Windsurf

Les inscriptions des régates au calendrier fédéral doivent se faire avec les paramètres suivants (menu déroulant) :

Pratique	Série/ Classe
Dériveurs	Optimist
Dériveurs	Laser 4.7
Dériveurs	Laser Radial
Dériveurs	IND (Inter séries Dériveurs Temps compensé)
Catamarans	INC (Inter séries Catamarans Temps compensé)
Voile Radiocommandée	1 mètre
Open Windsurf	Bic 293D
Open Windsurf	Race Board

Les régates sont de grade 5B

Type de bateaux : Séries du Championnat de France en Dériveur.
Si le nombre de bateaux est inférieur à 10 par série, déclarer une inter-série.

Classement National sur le site fédéral après chaque remontée de résultats : CLASSEMENT NATIONAL DES CLASSES ET DES PRATIQUES.

Classement par série, commun M et F.

Classement par catégories d'âges.

Pour les autres catégories un classement sera réalisé en fonction de l'âge et/ou du support.

Attention à l'inscription de vérifier et respecter les catégories d'âge dans FREG.

Classement féminin par catégorie d'âge.

1 course retirée si au moins 3 courses validées.

Toutes les démarches relatives à l'organisation d'une régate fédérale sont à la charge du club organisateur, tous les documents sont disponibles sur le site du CDV44 :

- Déclaration sur le calendrier fédéral.
- Déclaration de manifestation nautique auprès des affaires maritimes.
- Saisie et remontée des résultats via FREG.
- **Envoi de l'Avis de course au CDV minimum 1 mois avant.**
- Affichage des IC le jour de la régate.
- Organisation et sécurité à terre et sur l'eau.
- Remise des prix.

Le club doit faire remonter les résultats à la FFV.

**Les clubs organisateurs doivent envoyer leur avis de course au CDV 44 (contact@cdv44.fr) 1 mois avant la date de course pour validation au calendrier fédéral.
Les régates OPEN 5 B ne seront validées par le Responsable Calendrier, qu'après diffusion de l'avis de course par le CDV 44, à l'ensemble des clubs.**

Mais :

- -les résultats ne seront pas pris en compte dans le critérium départemental.
- -pas de champion départemental en Open.

Attention : pour les régates mises en place sur des temps d'entraînements, sans avis de course envoyé, ces régates devront être classées en 5 C

Pour les régates de club (5 C), il faut déclarer les régates en Inter séries (IND ou INC), les épreuves monotypes ne sont plus acceptées.

2. RÈGLEMENT POUR LES COUREURS

Les coureurs devront faire **leur pré-inscription 3 jours** avant la date de la régata par internet auprès du club organisateur.

Le prix de l'inscription est de 10 € en mer ou de 8 € sur un plan d'eau intérieur.

Attention le club peut informer dans l'avis de course un nombre maximum de coureurs par séries afin de faciliter le timing des courses par poules.

IMPORTANT :

Pour être inscrit sur le lieu de l'épreuve, chaque coureur doit présenter :

- 1) Sa licence valide avec la mention **Compétition** ou la licence **Pratiquant accompagnée d'un certificat médical** indiquant l'autorisation de la pratique de la voile en compétition.
- 2) L'autorisation parentale pour les mineurs pour l'ensemble du Championnat.